

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 91 (1965)
Heft: 10

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 28.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN TECHNIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les 15 jours

ORGANE OFFICIEL

de la Société suisse des ingénieurs et des architectes
de la Société vaudoise des ingénieurs et des architectes (SVIA)
de la Section genevoise de la SIA
de l'Association des anciens élèves de l'EPUL (Ecole polytechnique
de l'Université de Lausanne)
et des Groupes romands des anciens élèves de l'EPF (Ecole poly-
technique fédérale de Zurich)

COMITÉ DE PATRONAGE

Président: E. Martin, arch. à Genève
Vice-président: E. d'Okolski, arch. à Lausanne
Secrétaire: S. Rieben, ing. à Genève
Membres:
Fribourg: H. Gicot, ing.; M. Waeber, arch.
Genève: G. Bovet, ing.; Cl. Groscurin, arch.; J.-C. Ott, ing.
Neuchâtel: J. Béguin, arch.; R. Guye, ing.
Valais: G. de Kalbermatten, ing.; D. Burgener, arch.
Vaud: A. Chevalley, ing.; A. Gardel, ing.;
M. Renaud, ing.; J.-P. Vouga, arch.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

de la Société anonyme du « Bulletin technique »
Président: D. Bonnard, ing.
Membres: Ed. Bourquin, ing.; G. Bovet, ing.; M. Bridel; J. Favre,
arch.; A. Robert, ing.; J.-P. Stucky, ing.
Adresse: Avenue de la Gare 10, Lausanne

RÉDACTION

D. Bonnard, E. Schnitzler, S. Rieben, ingénieurs; M. Bevilacqua,
architecte
Rédaction et Editions de la S.A. du « Bulletin technique »
Tirés à part, renseignements
Avenue de Cour 27, 1000 Lausanne

ABONNEMENTS

1 an	Suisse Fr. 40.—	Etranger Fr. 44.—
Sociétaires	» 33.—	
Prix du numéro	» 2.—	» 2.50

Chèques postaux : « Bulletin technique de la Suisse romande »,
N° 10 - 5778, Lausanne

Adresser toutes communications concernant abonnement, vente au
numéro, changement d'adresse, expédition, etc., à : Imprimerie
La Concorde, Terreaux 29, Lausanne

ANNONCES

Tarif des annonces:
1/1 page Fr. 385.—
1/2 » » 200.—
1/4 » » 102.—
1/8 » » 52.—

Adresse: Annonces Suisses S.A.
Place Bel-Air 2. Tél. (021) 22 33 26. 1000 Lausanne et succursales



SOMMAIRE

Concours d'idées pour l'aménagement de la place du Marché, à Montreux.

Société suisse des ingénieurs et des architectes.

Bibliographie. — Les congrès. — Carnet des concours.

Documentation générale. — Nouveautés, informations diverses.

CONCOURS D'IDÉES POUR L'AMÉNAGEMENT DE LA PLACE DU MARCHÉ À MONTREUX

Extraits du règlement

La Municipalité de Montreux ouvre un concours d'idées pour l'établissement de projets d'aménagement de la place du Marché, à Montreux.

Le concours est basé sur les « principes pour les concours d'architecture », formule n° 152 de la SIA et de la FAS de 1960.

Peuvent prendre part à ce concours tous les architectes suisses établis en Suisse, quel que soit leur domicile.

Une somme de 27 000 fr. a été mise à la disposition du jury pour l'attribution de six prix.

Les projets primés deviendront propriété de la commune de Montreux, qui s'en réserve la libre disposition pour la réalisation de l'œuvre qu'elle poursuit. Cependant elle pourra mandater l'architecte ayant obtenu le 1^{er} prix pour la poursuite de l'étude.

Le jury est composé de :

Membres titulaires

1. M. J.-M. Lamunière, architecte à Genève.
2. M. Porret, chef du Service d'urbanisme de la ville de Lausanne.

3. M. L. Veuve, architecte à Lausanne.

4. M. Igor Boudkov, architecte à Montreux.

5. M. Gustave Sauvageat, municipal.

Membres suppléants

1. M. Aloïs Chappuis, architecte à Vevey.
2. M. Charles Chométy, ingénieur, directeur des Travaux.

Extraits du programme

Situation générale

La ville de Montreux compte 19 000 habitants. Ce nombre cependant augmente d'environ 25 % pendant les mois d'été. Pendant les vacances, les fêtes ou les manifestations, les touristes de passage augmentent encore ce nombre.

Actuellement, la plus grande partie de la vie commerciale et récréative de Montreux se concentre dans la région de la place de la Paix et le long de l'avenue du Casino. Dans ces zones, le mouvement des piétons est généré par la circulation des voitures sur l'axe de la route cantonale 780. On peut prévoir que cette voie routière conservera la même capacité de trafic après la construction de l'autoroute.